

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS79

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 11

Après le mot :

« renouvellement »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 13 :

« du comité en place ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel